



ATELIER DE FRANÇAIS B – Catégorie 2

FLIBS, St. Pete Beach, les 16-19 juin 2015

Résumé du programme et évaluation

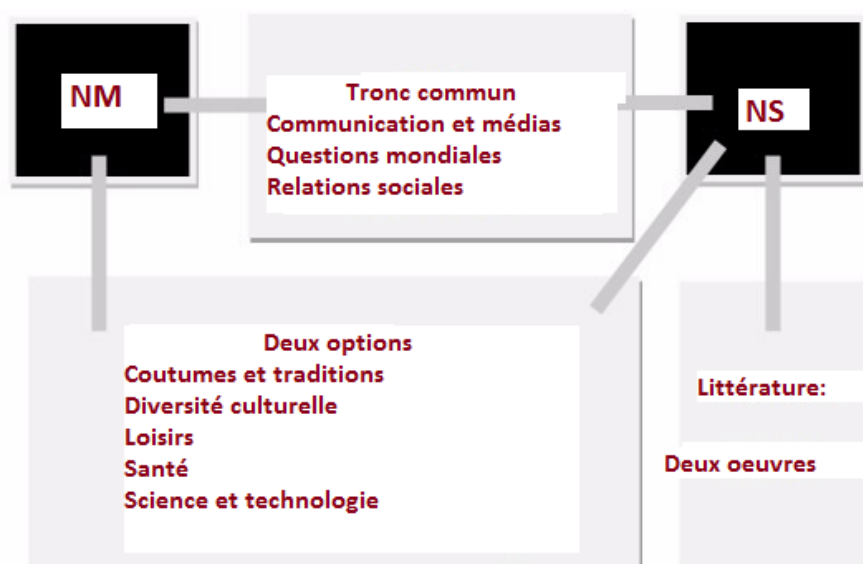
Ressources

TRONC COMMUN	
<p>Sujets</p> <p>Ces trois sujets sont obligatoires au NM et au NS.</p>	<p>Aspects pouvant être traités</p> <p>Les élèves doivent étudier au moins <u>deux</u> aspects de chacun des sujets du tronc commun.</p>
Communications et médias	<ul style="list-style-type: none"> • censure • courrier • Internet • partialité des médias • presse • publicité • radio et télévision • sensationnalisme dans les médias • téléphone
Questions mondiales	<ul style="list-style-type: none"> • alimentation et eau • drogues • économie internationale • environnement et développement durable • impact de l'homme sur la nature • migrations (exode rural ou migrations internationales) • mondialisation • pauvreté et famine • racisme, discrimination et préjugés • réchauffement de la planète, changement climatique et catastrophes naturelles • réserves d'énergie
Relations sociales	<ul style="list-style-type: none"> • célébrations, événements sociaux et religieux • domination linguistique • langue et identité culturelle ou identité propre • minorités • multilinguisme • nationalisme, patriotisme et fanatisme • points de vue et comportements sociaux • relations (amis, travail, famille) • structures sociales et/ou politiques • système éducatif • tabous par opposition à ce qui est socialement acceptable

OPTIONS	
Sujets Les enseignants doivent choisir <u>deux</u> sujets.	Aspects pouvant être traités Au moins <u>deux</u> aspects de chaque sujet choisi doivent être étudiés.
Coutumes et traditions	<ul style="list-style-type: none"> • alimentation • bienséance et protocole • cérémonies, événements sociaux et religieux • codes vestimentaires, uniformes • costumes nationaux • événements historiques • arts • mode
Diversité culturelle	<ul style="list-style-type: none"> • apprentissage de la culture • assimilation interculturelle • communication verbale et non verbale • concepts de la beauté humaine • croyances, valeurs et normes • diversité des langues • diversité des populations • influence interlinguistique • migrations • patrimoine culinaire • sous-cultures
Loisirs	<ul style="list-style-type: none"> • divertissements • expositions et spectacles • interactions sociales dans le cadre des loisirs • jeux • passe-temps • loisirs • sports • voyages
Santé	<ul style="list-style-type: none"> • abus de drogues • chirurgie • concepts de la beauté et de la santé • épidémies • exercice physique • maladies, symptômes d'une bonne/mauvaise santé • médecine traditionnelle et médecine douce • régime et nutrition • santé mentale • services de santé • hygiène
Sciences et technologie	<ul style="list-style-type: none"> • divertissements • éthique et sciences • impact des technologies de l'information sur la société • recherche scientifique • sciences naturelles • énergies renouvelables • éthique et technologie • sciences sociales

Littérature (NS uniquement)

Les élèves doivent lire deux œuvres littéraires écrites à l'origine dans la langue cible. Ces œuvres peuvent être du même genre ou non. Il n'est pas nécessaire qu'elles soient liées de quelque manière que ce soit (auteur, thème, période).



Le cours comprend donc cinq sujets : trois issus du tronc commun et deux issus des options. Pour chacun des cinq sujets du cours, au moins deux aspects doivent être étudiés. En outre, les élèves du NS doivent lire deux oeuvres littéraires.

Un cours peut ainsi être structuré de la manière suivante :

Sujet	Aspects abordés	
Communications et médias	Publicité	Partialité des médias
Questions mondiales	Réchauffement de la planète	Migrations
Relations sociales	Langue et identité	Structures sociales
Santé	Régime et nutrition	Abus de drogues
Sciences et technologie	Éthique et sciences	Impact des technologies de l'information sur la société

Le tronc commun et les options aux deux niveaux, ainsi que la littérature au NS, doivent être étudiés dans le contexte de la ou des cultures associées à la langue cible.

En outre, les aspects proposés pour le tronc commun et les options n'ont pas de limite définie; ils peuvent être étroitement liés et abordés du point de vue de plusieurs sujets. Les aspects énumérés ne sont ni prescriptifs ni exhaustifs. Par exemple, l'«abus de drogues» peut être étudié sous plusieurs angles comme les rapports entre un toxicodépendant et ses proches, la façon dont les émissions de télévision vérité traitent de l'abus de drogues, le financement des initiatives visant à sensibiliser la population à ce problème, les effets des drogues sur la santé, le dopage dans le sport et l'utilisation de la recherche scientifique pour lutter contre la toxicodépendance.

Évaluation externe

→ **Épreuve 1: compétences réceptives** Niveau moyen

Durée : 1 heure 30 minutes

Pondération : 25 % (Guide de langue B, p. 33)

L'épreuve 1 porte sur les sujets du **tronc commun** : communications et médias, questions mondiales, relations sociales.

Elle vise à évaluer, à l'aide d'un certain nombre de questions, la capacité de l'élève à lire une gamme de textes. Le livret de textes comprend quatre textes, et le livret dans lequel figurent les questions et réponses contient les questions sur ces textes.

Exercices de lecture interactive

Les questions permettent d'évaluer diverses compétences réceptives, telles que la compréhension du sens général, la recherche de détails particuliers dans les textes et la compréhension des caractéristiques structurelles.

(Ex. : questions à choix multiple, associations de mots ou d'expressions, etc.)

La liste ci-dessous n'est pas exhaustive, mais elle fournit des exemples de types de textes qu'il est conseillé que les élèves connaissent.

- Article, chronique
- Blog
- Brochure, dépliant, prospectus, tract, annonce publicitaire
- Correspondance écrite
- Critique
- Dissertation
- Information de presse
- Instructions, directives
- Interview
- Rapport

→ **Épreuve 1 : compétences réceptives** Niveau supérieur

Durée: 1 heure 30 minutes

Pondération: 25 % (Guide de langue B, p. 42)

L'épreuve 1 porte sur les sujets du **tronc commun**: communications et médias, questions mondiales, relations sociales.

Elle vise à évaluer, à l'aide d'un certain nombre de questions, la capacité de l'élève à lire une gamme de textes. Le livret de textes comprend cinq textes, et le livret dans lequel figurent les questions et réponses contient les questions sur ces textes.

Même si la présentation de l'épreuve est semblable aux niveaux supérieur et moyen, les documents à lire sont plus longs et plus complexes au niveau supérieur, conformément aux objectifs globaux du cours de langue B.

Exercices de lecture interactive

Les questions permettent d'évaluer diverses compétences réceptives, telles que la compréhension du sens général, la recherche de détails particuliers dans les textes, la compréhension des caractéristiques structurelles (par exemple, les renvois), la mise en contexte et l'identification des objectifs de communication. Au NS, l'évaluation porte sur la compréhension et l'interprétation (et non sur l'analyse) de l'oeuvre littéraire.

Les exemples de types de textes que les élèves doivent connaître sont les même qu'au NM. Toutefois, il faut y ajouter ceux-ci : nouvelle, conte, roman et poème.

Épreuve 1 : Quelle est la différence entre le NM et le NS ?

Il y a quatre textes et 45 questions au NM, contre cinq textes et 60 questions au NS. Les épreuves des deux niveaux diffèrent par le nombre de mots et la complexité des textes ainsi que par la difficulté des questions. Au NS, l'un des textes est de nature littéraire et les élèves doivent le comprendre. Cependant, les questions ne portent pas sur l'analyse littéraire.

→ Épreuve 2: compétences productives à l'écrit Niveau moyen

Durée : 1 heure 30 minutes

Pondération : 25 % (Guide de langue B, p. 34)

L'épreuve 2 porte sur les sujets des **options**: diversité culturelle, coutumes et traditions, santé, loisirs, sciences et technologie.

Elle contient 5 exercices requérant la rédaction de différents types de textes. Chaque exercice de rédaction porte sur une option différente et l'élève ne doit choisir qu'un seul exercice. L'élève doit rédiger entre 250 et 400 mots.

Les élèves doivent :

- utiliser la langue de manière correcte et appropriée ;
- développer et organiser des idées pertinentes ;
- répondre en utilisant correctement les caractéristiques du type de texte demandé.

La liste ci-dessous indique les types de textes qui doivent être produits par les élèves dans le cadre de l'épreuve 2.

- Article
- Blog / Passage d'un journal intime
- Brochure, dépliant, prospectus, tract, annonce publicitaire
- Correspondance écrite
- Critique
- Dissertation
- Information de presse
- Instructions, directives
- Interview
- Introduction à un débat, un discours, un exposé ou une présentation
- Rapport officiel

→ **Épreuve 2: compétences productives à l'écrit Niveau supérieur**

Durée : 1 heure 30 minutes

Pondération : 25 % (Guide de langue B, p. 43)

L'épreuve 2 est composée de deux sections.

• **Section A** (250 à 400 mots) : basée sur les **options** (coutumes et traditions, diversité culturelle, loisirs, santé, sciences et technologie).

Temps suggéré : environ 50 minutes

Cette section contient 5 exercices requérant la rédaction de différents types de textes. Chaque exercice de rédaction porte sur une option différente et l'élève ne doit choisir qu'un seul exercice.

Les élèves doivent :

- utiliser la langue de manière correcte et appropriée ;
- développer et organiser des idées pertinentes ;
- répondre en utilisant correctement les caractéristiques du type de texte demandé.

La liste ci-dessous indique les types de textes qui doivent être produits par les élèves dans le cadre de la section A.

- Article
- Blog / Passage d'un journal intime
- Brochure, dépliant, prospectus, tract, annonce publicitaire
- Correspondance écrite
- Critique
- Information de presse
- Instructions, directives
- Interview
- Introduction à un débat, un discours, un exposé ou une présentation
- Proposition
- Rapport officiel

• **Section B** (150 à 250 mots) : basée sur le **tronc commun** (communications et médias, questions mondiales, relations sociales).

Temps suggéré : environ 40 minutes

L'élève doit rédiger une argumentation raisonnée sous forme de réponse à un texte écrit traitant d'un sujet du tronc commun. Il peut s'agir d'actualités ou d'un commentaire fait par une personnalité. La réponse doit faire référence à des éléments du texte afin de développer une discussion cohérente sur le sujet, alimentée par ce qui a été appris durant l'étude du tronc commun. Il n'y a pas de réponse prescrite : l'évaluation porte sur la capacité de l'élève à exprimer sa réflexion sur le texte ou sa réaction personnelle au texte.

Mai 2013: Exprimez et justifiez votre opinion personnelle sur la réflexion ci-dessous. Choisissez un des types de texte étudiés en classe. Écrivez entre 150 et 250 mots.

« Plus on communique, moins on se parle vraiment. »

→ **Travail écrit : compétences réceptives et compétences productives à l'écrit Niveau moyen**
Pondération : 20 % (Guide de langue B, p. 35)

Cette composante consiste en une lecture intertextuelle suivie d'un exercice de rédaction (tâche de 300 à 400 mots), accompagné d'un préambule (de 150 à 200 mots). Le travail écrit porte sur le **tronc commun** (communications et médias, questions mondiales, relations sociales).

Le terme « lecture intertextuelle » fait référence à la capacité de parcourir différents textes (l'un d'eux pouvant être un texte audio ou audiovisuel), qui peuvent être liés par un thème commun, afin d'établir des rapprochements.

Objectifs spécifiques

Le travail écrit a pour but de permettre à l'élève:

- d'approfondir sa compréhension d'un ou plusieurs sujets au programme ;
- de développer ses compétences intertextuelles réceptives et productives ;
- de choisir, d'utiliser et de citer des sources convenant à la tâche choisie ;
- de produire un texte conforme au type de texte choisi ;
- de structurer son texte de manière réfléchie et cohérente ;
- d'étendre ses compétences linguistiques ;
- de faire preuve d'une compréhension interculturelle par le biais d'une réflexion sur son travail.

Exigences Le travail comporte deux parties : le préambule et la tâche.

Le préambule : l'élève doit rédiger un préambule de 150 à 200 mots présentant son travail. Ce préambule doit comprendre :

- le sujet examiné ;
- une brève description de chacune des sources ;
- le ou les objectifs de l'élève ;
- une explication de la façon dont l'élève compte atteindre son ou ses objectifs (choix du type de texte, destinataire, registre, style, etc.).

La tâche : l'élève doit rédiger un texte qui **peut** être choisi parmi la liste de types de textes proposés pour l'épreuve 2 dans ce guide après avoir pris conseil auprès de son enseignant. La tâche doit permettre la rédaction d'un texte de 400 mots maximum. Le contenu de la tâche doit être lié à un ou plusieurs sujets du tronc commun et doit reposer sur des informations issues des trois (minimum) ou quatre (maximum) sources choisies par l'élève après consultation de l'enseignant (par exemple, article, blog, matériel audio/visuel et interview).

Directives officielles

- Le travail doit être rédigé en dernière année du programme. Aucune durée n'est imposée.
- Le sujet du travail écrit doit être choisi par l'élève en accord avec l'enseignant et reposer sur trois (minimum) à quatre (maximum) sources sélectionnées par l'élève.
- La tâche et le préambule doivent être rédigés dans la langue cible et au traitement de texte.
- Le travail écrit doit être le fruit du travail personnel de l'élève (voir « Rôle de l'enseignant » ci-après).
- Les sources doivent être en rapport avec la ou les cultures associées à la langue cible, avoir été rédigées à l'origine dans la langue cible, et être référencées par l'élève.
- L'élève peut inclure des illustrations pour appuyer son travail, si nécessaire. Cependant, l'évaluation ne portera pas sur la qualité artistique. Ces images doivent toujours être insérées dans la tâche au format électronique, et non reproduites séparément puis jointes au format papier. Les tâches écrites remises pour l'évaluation doivent être rédigées au traitement de texte et les fichiers électroniques ne doivent pas dépasser 2 Mo, images comprises.

Rôle de l'enseignant

Le travail doit être défini avec l'aide de l'enseignant afin de garantir qu'il s'agit d'un choix original qui satisfait aux exigences et que l'élève en est bien l'auteur. L'enseignant doit jouer le rôle d'un conseiller qui guide l'élève tout au long du processus. L'élève est responsable de la totalité du processus, mais l'enseignant doit le conseiller pour le choix du sujet, des sources et du type de texte.

Le rôle de l'enseignant n'est pas de corriger le travail écrit, mais il peut fournir des conseils verbaux sur le premier brouillon de la tâche. Ces conseils ont pour but d'aider l'élève à trouver des façons d'améliorer son travail, mais le premier brouillon ne doit pas être annoté ou modifié par l'enseignant. Après avoir fait des remarques d'ordre général sur le premier brouillon, l'enseignant ne doit plus aider l'élève. Les enseignants doivent familiariser leurs élèves avec les critères d'évaluation.

Il y a trois critères d'évaluation pour le travail écrit (Guide de langue B, p. 44) :

Critère A Préambule et tâche	10 points
Critère B Structure et développement	6 points
Critère C Langue	8 points
Total	24 points

Préambule – Travail écrit NM- Exemple 2

J'ai fait des recherches au sujet de la pollution de l'air en France.

J'utilise quatre sources, dont une est un article qui montre les résultats d'une étude faite par NASA au sujet de la pollution atmosphérique autour du monde, avec une interview du président de l'Association santé environnement France. Un autre article compare la pollution en France avec celle en Chine. Il y a aussi une page web de l'OMS avec des renseignements des effets sur la santé de la pollution, et enfin un article du gouvernement français qui agit contre elle.

Les objets de mon écriture sont de sensibiliser le public de la pollution de l'air en France et de promouvoir les changements qui peuvent améliorer la qualité de l'air.

J'écrirai une brochure, parce que ses éléments visuels peuvent attirer l'attention, et cela est un bon moyen de communiquer le message. J'écrirai une brochure dirigée particulièrement aux adultes, car ses comportements sont les plus responsables pour la pollution. Il faut qu'ils reconsidèrent leurs habitudes pour donner un bon modèle aux enfants. J'accomplirai mes buts en soulignant les dangers de la pollution et en donnant quelques conseils de comment se protéger et réduire ses émissions des substances polluantes. (198 mots)

Réf. : Matériel de soutien pédagogique de français B

→ Travail écrit : compétences réceptives et compétences productives à l'écrit Niveau supérieur

Pondération : 20 % (Guide de langue B, p. 44)

Cette composante consiste en une rédaction créative (tâche de 500 à 600 mots) en rapport avec une ou deux œuvres littéraires lues en classe, accompagnée d'un préambule (de 150 à 250 mots).

Objectifs spécifiques

Le travail écrit a pour but de permettre à l'élève :

- de réfléchir sur l'une ou les deux œuvres littéraires lues en classe et d'approfondir sa compréhension de ces œuvres ;
- de développer davantage ses compétences réceptives et productives ;
- de produire un texte conforme au type de texte choisi ;
- de structurer son texte de manière réfléchie et cohérente ;
- d'étendre ses compétences linguistiques ;
- de faire preuve d'une compréhension interculturelle par le biais d'une réflexion sur son travail.

Exigences

Le travail écrit comporte deux parties : la tâche et un préambule.

Le préambule : l'élève doit rédiger un préambule de 150 à 250 mots présentant son travail. Ce préambule doit comprendre :

- une brève présentation de l'une ou des deux œuvres littéraires ;
- une explication des liens entre la tâche et la ou les œuvres littéraires ;
- le ou les objectifs de l'élève ;
- une explication de la façon dont l'élève compte atteindre son ou ses objectifs (choix du type de texte, destinataire, registre, style, etc.).

La tâche : l'élève doit écrire une rédaction créative reposant sur une ou deux œuvres littéraires lues dans le cadre du cours. La tâche doit être d'une longueur comprise entre 500 et 600 mots. L'élève doit utiliser efficacement un langage varié et approprié au type de texte choisi et à l'objectif / aux objectifs présentés dans le préambule. Le travail écrit peut prendre la forme d'une autre fin possible à un roman, d'une interview d'un personnage, d'un passage du journal intime de l'un des personnages d'un roman ou d'une pièce, d'un article sur un événement survenant dans l'histoire, etc.

Remarque : une dissertation (littéraire) traditionnelle n'est pas un type de texte acceptable pour le travail écrit.

Directives officielles

- Le travail doit être rédigé en dernière année du programme. Aucune durée n'est imposée.
- Le sujet du travail écrit doit être choisi par l'élève en accord avec l'enseignant.
- La tâche et le préambule doivent être rédigés dans la langue cible et au traitement de texte.
- Le travail écrit doit être le fruit du travail personnel de l'élève (voir « Rôle de l'enseignant » ci-après).
- La ou les œuvres littéraires doivent avoir été rédigées à l'origine dans la langue cible et être étudiées dans cette langue cible.
- L'élève peut inclure des illustrations pour appuyer son travail, si nécessaire. Cependant, l'évaluation ne portera pas sur la qualité artistique. Ces images doivent toujours être insérées dans la tâche au format électronique, et non reproduites séparément puis jointes au format papier. Les tâches écrites remises pour évaluation doivent être rédigées au traitement de texte et les fichiers électroniques ne doivent pas dépasser 2 Mo, images comprises.

Rôle de l'enseignant

Le travail doit être défini avec l'aide de l'enseignant afin de garantir qu'il s'agit d'un choix original qui satisfait aux exigences et que l'élève en est bien l'auteur.

L'enseignant doit jouer le rôle d'un conseiller qui guide l'élève tout au long du processus. L'élève est responsable de la totalité du processus, mais l'enseignant doit le conseiller pour le choix de la ou des œuvres littéraires et du type de texte.

Le rôle de l'enseignant n'est pas de corriger le travail écrit. Après avoir communiqué avec l'élève afin de le guider dans le choix d'un sujet approprié, l'enseignant peut donner des conseils verbaux sur le premier brouillon de la tâche. Ces conseils ont pour but d'aider l'élève à trouver des façons d'améliorer son travail, mais le premier brouillon ne doit pas être annoté, modifié ou corrigé par l'enseignant. Après avoir fait des remarques d'ordre général sur le premier brouillon, l'enseignant ne doit plus aider l'élève.

Les enseignants doivent familiariser leurs élèves avec les critères d'évaluation.

Il y a trois critères d'évaluation pour le travail écrit (Guide de langue B, p. 51) :

Critère A Préambule et tâche	10 points
Critère B Structure et développement	6 points
Critère C Langue	8 points
Total	24 points

Préambule – Travail écrit NS – Exemple 3

Dans l'oeuvre du Petit Prince, l'avion d'un pilote tombe en panne au milieu du désert. Là il rencontre le Petit Prince, qui est venu d'une planète lointaine. Au long de son voyage, il rencontre plusieurs autres personnages, à qui tous les lui apprend les comportements bizarres des grandes personnes.

Mon intention d'écriture est de démontrer les problèmes environnementaux et que de presser la seule planète qu'on a, pour augmenter l'économie humaine, n'a pas de bon sens si les humains n'ont pas de planète pour y vivre. Ma tâche, pour le Petit Prince, est de créer une autre planète, à qui le Petit Prince y visite juste avant d'avoir visité le géographe. Sur cette planète, qui est à moitié détruite, on y retrouve un homme d'industrie. L'homme explique au Petit Prince que pour être capable d'avoir des ressources, faire du commerce, et pour élever l'économie, il faut faire des sacrifices. L'homme continue en lui expliquant qu'il veut vendre les ressources avec lui-même, pour de l'argent, car avec de l'argent, il peut acheter des ressources.

Le type de texte va prendre la forme d'une pièce de théâtre, parce que c'est une des façons la plus directes à exprimer le message de mon texte et c'est la façon la plus facile pour le lecteur de se référer aux personnages. De plus, puisque j'ajoute une nouvelle scène, elle se rapporte plus facilement à l'oeuvre.

(225 mots)

Réf. : Matériel de soutien pédagogique de français B

Évaluation interne

→ **Examen oral individuel** Niveau moyen

Durée : 8 à 10 minutes

Pondération : 20 % (Guide de langue B, p. 56)

Cette composante porte sur les **options** : diversité culturelle, coutumes et traditions, santé, loisirs, sciences et technologie.

Préparation sous surveillance (15 minutes) L'élève se voit présenter deux photographies qu'il n'a jamais vues auparavant. Ces photographies sélectionnées par l'enseignant sont accompagnées d'un titre ou d'une légende. (La légende doit agir comme un indice qui aidera l'élève à interpréter la photographie. Elle ne doit pas limiter la présentation de l'élève.) Chaque photographie est liée à l'une des options étudiées en classe. L'élève choisit l'une des photographies et prépare une présentation.

L'examen oral individuel est composé de deux parties.

1e partie : présentation (3 à 4 minutes) L'élève décrit la photographie et établit des liens avec l'option et la ou les cultures associées à la langue cible.

2e partie : discussion (5 à 6 minutes) S'ensuit une discussion avec l'enseignant sur la présentation. Une discussion sur l'autre option étudiée peut également être entamée, si cela favorise l'interaction.

Déroulement de l'examen oral individuel

- L'examen oral individuel doit avoir lieu pendant la dernière année du programme.
- Des enregistrements des examens oraux individuels seront exigés pour la révision de notation externe. L'enseignant doit veiller à ce que les enregistrements envoyés pour la révision de notation soient de très bonne qualité.
- L'enregistrement ne doit en aucun cas être arrêté, interrompu ou amélioré.
- L'enseignant est invité à dialoguer avec l'élève, mais il doit éviter de dominer la conversation.

Autres consignes. Voir le document tiré du *Manuel de procédures-2015*.

- La même photographie peut être utilisée pour 5 candidats maximum, mais les légendes ou le titre doivent être modifiés à chaque utilisation. Les mêmes photographies peuvent être utilisées lors de sessions consécutives à condition que les enseignants garantissent la confidentialité des images et des types de questions.

→ **Examen oral individuel** Niveau supérieur

Durée : 8 à 10 minutes

Pondération : 20 % (Guide de langue B, p. 63)

Cette composante porte sur les **options** : diversité culturelle, coutumes et traditions, santé, loisirs, sciences et technologie.

Préparation sous surveillance (15 minutes) L'élève se voit remettre une photographie qu'il n'a jamais vue auparavant. Cette photographie sélectionnée par l'enseignant est accompagnée d'un titre ou d'une légende. (La légende doit agir comme un indice qui aidera l'élève à interpréter la photographie. Elle ne doit pas limiter la présentation de l'élève.) La photographie est liée à l'une des options étudiées en classe.

L'examen oral individuel est composé de deux parties.

1e partie : présentation (3 à 4 minutes) L'élève décrit la photographie et établit des liens avec l'option et la ou les cultures associées à la langue cible.

2e partie : discussion (5 à 6 minutes) S'ensuit une discussion avec l'enseignant sur la présentation. Une discussion sur l'autre option étudiée peut également être entamée, si cela favorise l'interaction.

Autres consignes. Voir le document tiré du *Manuel de procédures-2015*.

→ **Activité orale interactive** Niveau moyen

Pondération : 10 % (Guide de langue B, p. 58)

Cette composante porte sur les sujets du **tronc commun**: communications et médias, questions mondiales, relations sociales.

Trois activités orales interactives auront lieu en classe pendant le cours et seront évaluées par l'enseignant. L'une d'entre elles devra être fondée sur une activité d'écoute. La meilleure des trois notes sera envoyée en tant que note finale pour l'oral interactif. Des enregistrements audio des activités orales interactives ne sont pas exigés.

Les activités orales interactives devront s'appuyer sur du matériel varié dans la langue cible (par exemple, des films, des émissions de télévision, des annonces publicitaires, des clips vidéo ou encore des textes écrits), qui est lié à la (aux) culture(s) étudiée(s). Selon l'activité, le matériel sera choisi par l'enseignant, les élèves ou les deux conjointement.

Quelques exemples d'activités de classe ou en groupes: débat, discussion, présentation suivie d'une discussion, jeu de rôle, entrevue, etc.

→ **Activité orale interactive** Niveau supérieur

Pondération : 10 % Consignes similaires à celles du NM. (Guide de langue B, p. 65)

Examen oral individuel



Photographie A

Titre ou légende :

Option :

Aspects pouvant être abordés (discussion) :

Lien avec une autre option :



Photographie B

Titre ou légende :

Option :

Aspects pouvant être abordés (discussion) :

Lien avec une autre option :

Ressources

Livres

[Jacqueline Ollivier](#) et Martin Beaudoin *Grammaire française*

Christine Trumper et John Israël *French B Course Companion*

[Ann Abrioux](#), [Pascale Chrétien](#) et [Nathalie Fayaud](#) *French B for the IB Diploma*

[Ann Abrioux](#), [Pascale Chrétien](#), [Nathalie Fayaud](#), [Jenny Ollerenshaw](#) et [Sue Ollerenshaw](#) *Le monde en français: Pour une utilisation dans le cadre du Français B pour le Baccalauréat international*

Éditions Glencoe/McGraw-Hill *Reprise: A Complete Review Workbook for Grammar, Communication, and Culture*

Éditions McGraw-Hill *Littérature moderne du monde francophone (Anthologie)*

Ian Maun et Isabelle Rodrigues *Bien lire, bien écrire*

H. Mulphin; Jenny Ollerenshaw *Facettes de la France contemporaine (1 et 2)*

Sheila Barbour *Lire, imaginer, composer*

CLE International <http://www.cle-inter.com/liens.html>

Hachette FLE <http://www.hachettefle.fr/>

Didier FLE <http://www.editionsdidier.com/discipline/fle/>

Journaux, revues ou magazines

Le Devoir

La Presse

Le Figaro

Le Monde diplomatique

Le Nouvel Observateur

L'Express international

Les clés de l'actualité

Le monde des ados

Phosphore

L'Actualité

Télérama

Vidéos et films

Images et vidéos de l'Institut national de l'audiovisuel sur **Ina.fr**. Actualités, programmes, fictions, sports, politique, etc.

www.ina.fr

ONF <http://www.onf.ca/>

Radio-Canada http://www.radio-canada.ca/emissions/275_allo/2010-2011/extraits.asp?id=10991

Télé-Québec telequebec.tv <http://video.telequebec.tv/huis-clos>

À la folie, pas du tout (film français)

Les Parent

James Deano *Les Blancs ne savent pas danser* - YouTube
www.youtube.com/watch?v=FZWFNRxtOSQ

Sites Internet

Edmodo | Secure Social Learning Network for Teachers and Students
Education www.edmodo.com/

Université du Texas
<http://www.laits.utexas.edu/fi/html/toc/00.html>

Les dossiers - RFI - Une documentation multimédia autour de l'actualité du livre et de la langue française
www.rfi.fr/lffr/listes/001/liste_langue_et_litterature.asp

70 activités motivantes de communication orale (ouvrage scolaire hors Québec)
http://www.cheneliere.ca/main+fr+01_500+70_activites_motivantes_de_communication_orale_Elabore_par_l_Association_canadienne_des_professeurs_d_immersion_ACPI_.html?DivisionID=2&ItemID=6585
(exemple 1-Dossier Langue B)

Le plaisir d'apprendre
Le site de ressources pour les professeurs de Français Langue Étrangère
www.cavilamenligne.com/

Le Point du FLE - Annuaire du français langue étrangère
www.lepointdufle.net/

<http://www.frenchteacher.net>

<http://www.ladictée.fr/>

www.ccdmd.qc.ca

<http://catifq.usherbrooke.ca/didacticielmedia/>

www.cafe.edu

http://www.tv5.org/TV5Site/lf/merci_professeur.php?id_cat=6

Biblio collège Hachette éducation <http://recherche.livre.fnac.com/n20432/Scolaire-et-soutien-scolaire/Analyses-d-oeuvres-et-oeuvres-litteraires/Oeuvres-litteraires-par-collections/Biblio-college-Hachette-education>

site web pour l'enregistrement audio + image:
"voice thread in the classroom"

http://voicethread.com/image/voicethreads_in_the_classroom.pdf
(outil pour pratiquer les oraux pour les examens)

Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)

Pages de ressources françaises et francophones

Les Clés Junior

Arcades Réseau

Office de la langue française du Québec

FranceNet

Radio-Canada *Donner sa langue au chat*

1. <http://www.radio-canada.ca/sujet/glossaire/>

Correcteurs d'orthographe et de grammaire

BonPatron (correcteur en ligne) bonpatron.com/fr/

Antidote www.druide.com/antidote.html

Ouvrages sur la nouvelle orthographe :

La nouvelle orthographe en pratique de Dominique Dupriez. Ed. De Boeck/
Duculot. 2009

Les rectifications de l'orthographe du français de Chantal Contant et
Romain Muller. Ed. De Boeck / ERPI. 2010

Le millepatte sur un nénufar. Vadémécum de l'orthographe recommandée

Le RENOUVO (Réseau pour la nouvelle orthographe du français - France, Suisse,
Belgique et Québec)

Associations francophones

ACPI ([Association canadienne des professeurs d'immersion](#))

Sébiq (Société des écoles du monde du BI du Québec et de la francophonie)

Bandes dessinées (romans graphiques)

Michel Rabagliati, *Paul à la campagne, Paul en appartement, Paul à la pêche, Paul à Québec, etc.* Éditions de La Pastèque

PDF

[Des clandestins à la mer](#)

www.aidh.org/Actualite/Act_2010/Images/Clandestins_mer.pdf

Ces mésaventures sont racontées dans la bande dessinée de 50 pages, écrite par le célèbre écrivain et acteur Pie Tshibanda et dessinée par Tchibemba.

La BD explique la situation des immigrants africains qui vivent à Paris ainsi que l'influence de la culture africaine en Europe.

Œuvres littéraires

[Livres audio gratuits à écouter et télécharger](#)

<http://www.litteratureaudio.com/>

<http://www.thinkib.net/frenchorals/>

Liste d'auteurs prescrits-Français A

Des suggestions d'œuvres:

François Archambault, *La société des loisirs* (théâtre)

Frédéric Beigbeder, *99 francs*

Samuel Beckett, *En attendant Godot* (théâtre)

Albert Camus, *L'Étranger, Le Malentendu* (théâtre)

Évelyne De La Chenelière, *Bashir Lazhar* (théâtre)

Philippe Claudel, *Le bruit des trousseaux, La petite fille de monsieur Linh, Trois petites histoires de jouets, J'abandonne*

Grégoire Delacourt, *La liste de mes envies*

Marguerite Duras, *L'Amant*

Nicolas Fargues, *Tu verras*

David Foenkinos, *La délicatesse, Les souvenirs*

René Goscinny, *Le Petit Nicolas*

Victor Hugo, *Le dernier jour d'un condamné*

Eugène Ionesco, *Rhinocéros* (théâtre)

Alexandre Jardin, *Bille en tête*

Yasmina Khadra, *L'attentat*

Ahmadou Kourouma, Allah n'est pas obligé
Agota Kristof, Le grand cahier
Marie Laberge, Juillet
Maupassant, Le Horla et autres contes fantastiques
Amélie Nothomb, Stupeurs et tremblements, Le voyage d'hiver, Hygiène de l'assassin,
Acide sulfurique, Les Combustibles, Cosmétique de l'ennemi
Ferdinand Oyono, Une vie de boy
Daniel Pennac, Messieurs les enfants, Chagrin d'école
Jacques Prévert, Paroles
Michel Rabagliati, Paul à Québec, Paul à la campagne (série-bande dessinée)
Atiq Rahimi, Syngué sabour. Pierre de patience
Tatiana de Rosnay, Spirales, Le voisin
Antoine de Saint-Exupéry, Le Petit Prince
Jean-Paul Sartre, Huis clos
Marjane Satrapi, Persepolis (série-bande dessinée)
Eric-Emmanuel Schmitt, La rêveuse d'Ostende (nouvelles), Oscar et la dame rose, Odette
toulemonde (nouvelles), L'enfant de Noé, Monsieur Ibrahim et les fleurs du Coran
Dai Sijie, Balzac et la petite tailleuse chinoise
Elie Wiesel, La Nuit